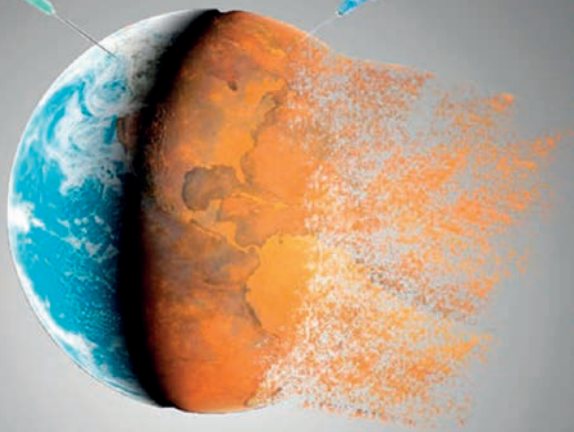


Choisissons le remède



la
cgt
ISÈRE

**SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE,
SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

CAM PAGNE REVENDICATIVE



SOMMAIRE

Sortir de la crise sanitaire, sociale et environnementale

- p.3 Edito
- p.4-7 Causes et conséquences de la crise sanitaire
- p.8-10 Espaces de domination capitaliste
- p.12-13 Nationalisation et relocalisation versus mondialisation
- p.14-17 Le numérique et la robotique dans notre quotidien
- p.18-19 Des services publics pour protéger
- p.20-23 La syndicalisation pour protéger et conquérir de nouveaux droits
- p.24-26 Protéger tout au long de la vie
- p.28-29 Sortir de la crise sanitaire, sociale et environnementale
- p.30-31 Contacter la CGT en Isère



Edito

Ce livret est à l'initiative de la commission exécutive de l'Union Départementale CGT de l'Isère dans l'objectif d'aider à la réflexion des syndiqué-e-s et trouver des possibles débouchés communs aux politiques libérales et anti-sociales qui sont imposées aux travailleuses et travailleurs sur la planète.

Construit lors d'une pandémie mondiale, en plein période de confinement et dans, il aborde les sujets de causalités liés à l'exploitation capitaliste et son impact social et environnemental.

Face à une crise économique, sociale écologique et démocratique, face à la tentation de la stratégie du choc et pour faire en sorte de ne plus revivre la catastrophe sanitaire que nous avons subit, ce travail doit permettre d'enrichir les débats suite à l'appel récent à l'initiative de 18 organisations syndicales et associatives « **Plus jamais ça, préparons le jour d'après** »

Nicolas BENOIT
Secrétaire général

Causes et conséquences de la crise sanitaire

La pandémie de COVID-19, comme celle du SRAS-1 (2002-2004) ou du MERS (2012), n'a rien d'une fatalité. Elles sont la conséquence de l'exploitation capitaliste et productiviste et liées à l'impact environnemental des activités humaines : fonte du permafrost, déforestation, agriculture et élevage intensifs, favorisant fortement la propagation de virus issus du monde animal.

La mondialisation et l'intensification des échanges a été d'autre part un catalyseur fantastique en disséminant le virus dans le monde entier.

Cette crise n'est malheureusement qu'un avant-goût des crises à répétition que pourrait provoquer le réchauffement climatique : sécheresses, canicules, inondations, cyclones, maladies émergentes...

Dans un tel contexte, il est impé-

ratif de s'affranchir du capitalisme qui nous emmène droit dans le mur, et de modifier radicalement notre système pour préserver l'environnement, le climat, la biodiversité...et donc l'humain.

Cette crise sanitaire agit également comme un révélateur, un accélérateur de la crise systémique du capitalisme en aggravant les inégalités, les injustices générées par celui-ci.

CORONAVIRUS: C'EST GRAVE DOCTEUR



Elle met particulièrement en évidence les conséquences de la casse du service public, de la santé.

Les travailleur·euse·s, les familles les plus en difficulté sont les plus touchés.

droits collectifs et individuels

de la crise sanitaire

C'est bien la recherche du profit maximum à court terme et l'accumulation sans limite du capital qui génèrent le chômage, la précarité, la pauvreté, l'insuffisance des salaires.

Plutôt que de répondre aux besoins des hommes et des femmes et à l'intérêt général, les gouvernements successifs, avec la bénédiction du patronat, mettent en œuvre des politiques d'austérité, de démantèlements des services publics, de la protection sociale et du Code du travail.

TEUR??

LEGISTE!

Profitant du choc émotionnel et de l'état de sidération provoqué par la pandémie, le pouvoir, par le biais de la loi sur l'état d'urgence, a imposé des aménagements provisoires. Ils risquent de devenir pérennes après le 31 décembre 2020 concernant le temps de travail, les congés payés et les droits des salariés.

Les inégalités n'ont jamais été aussi criantes que durant le confinement. Confinement chez soi, à

l'abri pour ceux qui détiennent richesses et pouvoir, exposition à marche forcée pour celles et ceux qui sont en bas de l'échelle. Il y a ceux qui bossent et ceux qui décident qui doit bosser !

CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

La perte d'activité liée à la crise sanitaire ne serait désormais « plus » que de l'ordre de - 21 %

Le PIB trimestriel pourrait diminuer d'environ 20 % au 2^{ème} trimestre 2020 (après - 5,8 % au 1^{er} trimestre)

Estimation régionale de la perte d'activité liée aux mesures de confinement
Auvergne-Rhône-Alpes :
33,8%

Demandeurs d'emploi CAT A en Isère sur avril :
73690 (+ 25,5% / + 14 980)

Source Insee

Reprendre la main sur nos

Causes et conséquences

Nous sommes face à une crise économique, sociale, sanitaire, écologique et démocratique, une véritable crise de civilisation.

La course effrénée à la rentabilité, l'accumulation des richesses par une minorité, la mise en concurrence des salarié-e-s, des peuples, la gestion des entreprises et des services publics à flux tendu, est une politique en totale contradiction avec la réponse aux besoins essentiels.

La crise actuelle démontre avec force que nous avons besoin au contraire de réfléchir et d'agir à long terme pour plus de coopération et de démocratie, dans l'entreprise comme dans la société. Cette logique capitaliste apparaît pour ce qu'elle est, une véritable catastrophe pour la vie en commun et plus particulièrement pour notre système de santé.



- 21 milliards

C'est le montant de la réduction des investissements par les entreprises du CAC 40 entre 2012 et 2018. Les investissements sont passés de 92 à 71 milliard sur cette période.

- 22 %

C'est la baisse du taux d'imposition des entreprises entre 1985 et 2020 (constante de 50 % à 28 % pour arriver à 25 % en 2022)

droits collectifs et individuels

de la crise sanitaire

713 milliards

Ce sont les bénéfices cumulés obtenus par les entreprises du CAC 40 entre 2010 et 2019

429 milliards

Ce sont les dividendes versés aux actionnaires

Avec cette pandémie, les citoyen-ne-s, les salarié-e-s, les travailleur-euse-s de la santé, ont été confrontés au manque de masques, de gel, de matériels sanitaires, de tests, de lits et de moyens humains.

Cette situation n'est pas due à des erreurs mais est bien le résultat d'une politique délibérée par :

- Une remise en cause de la Sécurité Sociale, une marchandisation de la santé, une baisse drastique des moyens des hôpitaux et une insuffisance de moyens pour accueillir les personnes âgées. Cela a conduit à l'apparition de véritable déserts médicaux.



**URGENCE SOCIALE, URGENCE ENVIRONNEMENTALE
UNE SEULE URGENCE, UN SEUL COMBAT**

VAINCRE LE CAPITAL !

324 milliards

Ce sont les profits financiers en 2018 non soumis à l'impôt ou à cotisations

- La recherche de la rentabilité maximum a entraîné le recul de notre industrie (production pharmaceutique, chimie, équipements sanitaires), délocalisation, fermeture d'usines ■

Espaces de domination capitaliste

Dans sa logique de maximisation des profits, le capitalisme, par ses cercles de réflexion et le poids des firmes multinationales, n'a eu de cesse d'organiser au niveau de la planète le pillage des matières premières et la soumission des peuples.

Autour d'enjeux géopolitique, les Etats les plus riches alimentent les tensions locales notamment pour soumettre les peuples au diktat du capital (renouveau de la guerre froide avec la Chine et la Russie, ingérence en Amérique du Sud, présence militaire en Syrie, Libye, Mali, Niger, Afghanistan...).

Ce contexte de guerre permanente, en soutien aux intérêts privés des multinationales, entretient et justifie aussi une logique sécuritaire et un état d'urgence permanent qui permet la remise en cause des libertés fondamen-

tales (individuelle et collective) des populations. Bien souvent, il s'accompagne de restrictions, voire de suppression des droits pour les travailleur·euse·s de faire grève ou de manifester, quand il ne justifie pas des interventions musclées des forces de l'ordre faisant de nombreux·euses blessés parmi les opposant·e·s menant même à des peines de prisons.

En France, l'état d'urgence permanent a permis d'inscrire dans la loi nombre de textes tous plus réactionnaires les uns que les autres (prise d'ADN de militants syndicaux, assignation à résidence...) et concomitamment aux diverses lois fourre-tout (loi travail, Rebsamen, Pacte...) a permis d'affaiblir les droits des travailleur·euse·s.

C'est le cas pour les prud'hommes avec la suppression des élections et les mesures régressives, pour les instances représentatives (fin des CHSCT et CE).

Cela se conjugue avec un individualisme qui s'est amplifié cette

viéux monde » que Macron a été élu.

Partant de ce constat et par nécessité, nombre de travailleuses et de travailleurs, de retraité·e·s et précaires, rejetant tous modes d'organisation se sont retrouvés dans les luttes, parfois par l'inter-

LIBERTÉ

D' ACTIONS

LIBERTÉ

D' EXPRESSIONS

SYNDICALES

dernière décennie contre « le collectif » et a permis à certains de nier les organisations pour faire primer l'individu, le clientélisme. C'est d'ailleurs contre « le

médiaire des réseaux sociaux, et pour certains multipliant les collectifs et sur des revendications individuelles, corporatistes, et souvent hétéroclites.

Si nous saluons le retour en masse dans la vie politique et sociale, **nous restons persuadés que seule une organisation syndicale de masse et de classe est capable de modifier la vie économique et politique de façon durable.** Cette perspective s'inscrit donc dans l'adhésion et la construction collectif dans le temps contre l'émotion.

L'état d'urgence sanitaire et les ordonnances promulguées pour répondre à la crise du COVID ont dépassés les seuls aspects de santé publique puisqu'ils touchent à l'économie, à l'entreprise (avec mesures de chômage partiel, d'aides aux entreprises) mais dérèglent le Code du travail avec la mise en place du télétravail, des vols de congés payés, les réduction de salaire.

Il s'accompagne aussi de mise en place de « brigades covid » et « d'appli covid » pour tracer les individus plutôt que la prévention par des tests de dépistage.

Récupéré et utilisé à leur profit par les classes dirigeantes, le numérique s'installe aussi dans

nos vies comme outils de surveillance et de contrôle permanent (santé, chômage, éducation, travail...)

Le confinement appliqué à tout le pays a fait ressurgir les pires maux de l'humanité avec une hausse drastique des violences intra-familiales et des violences faites aux femmes. Les femmes les plus précaires ont été les premières victimes de cette crise sanitaire car essentiellement en première ligne (personnel soignant, aides à domicile, ménage, commerce...). **Il est plus que temps de revaloriser les salaires des métiers à dominantes féminines et à rendre effective l'égalité salariale.**

Face à la puissance du capital, il est donc essentiel de s'organiser, de revendiquer, mais surtout d'imposer le renforcement de la démocratie sociale dans les lieux de décision, de la cité à l'entreprise. La paix et les coopérations entre les peuples sont aussi une clef contre l'exploitation, les mises en concurrence et la baisse des droits sociaux ■



SYNDIQUEZ
V O U S

Nationalisation et relocalisation versus mondialisation

La crise sanitaire actuelle démontre une chose : ceux qui s'autoproclament être de grands capitaines d'industries, n'ont en réalité comme stratégie industrielle que la seule maximisation des profits. Leur laisser le champ libre et tous les pouvoirs entre les mains ne peut se faire qu'au détriment de l'emploi, de la santé publique et de l'environnement.

Les salarié-e-s, subissant en priorité de plein fouet les destructions d'emploi, la crise sanitaire et les catastrophes écologiques, sont les plus à même de trouver les solutions. La gestion des entreprises doit donc être remise entre leurs mains.

Aujourd'hui, si nous voulons lutter pour ce triptyque (emploi, sécurité sociale, environnement) la priorité est aux relocalisations des productions stratégiques et à la transformation profonde de notre modèle économique.

Cela s'accompagne de la sortie des traités de libre-échange, lesquels agissent tel un véritable carcan, empêchant toutes décisions politiques souveraines.

Pour exemple, afin de contraindre les entreprises à relocaliser, mais aussi pour lutter contre la mondialisation libérale, ne doit-on pas avoir une réflexion sur la mise en place de taxe douanière sur les produits pouvant être fabriqués ou cultivés localement ?

La relocalisation des activités doit être une priorité :

Sociale : les délocalisations jettent dans le chômage et la misère des millions de salarié-e-s et leur famille.

Economique : C'est tout un tissu économique qui est détruit, tous les petits commerçants, les artisans, sous-traitants, subissent de plein fouet cette désertification.

Ecologique : On réimporte de l'autre bout du monde des produits qui peuvent être fabriqués ou cultivés localement, en totale contradiction avec l'impératif de lutte contre le réchauffement climatique.

droits collectifs et individuels

versus mondialisation

Nous considérons que les entreprises clefs du pays, les entreprises vitales et activités stratégiques comme l'eau, l'énergie, le transport, la pharmaceutique... sont essentielles pour répondre aux besoins fondamentaux des citoyen·ne·s.



Elles doivent servir à l'intérêt général, par conséquent, être nationalisées afin de les arracher des mains du marché qui ne voit en elles que source de profit. Les nationalisations doivent s'accompagner d'une politique industrielle ambitieuse développant les filières en territoires privilégiant une économie circulaire, de proximité, répondant aux véritables besoins. Elles doivent être placées sous le contrôle démocratique des travailleuses et de travailleurs, des usagers, et

des collectivités qui en ont la charge.

Les aides publiques à l'industrie ne peuvent se faire sans contrôle et doivent être conditionnées sur les réels besoins des populations, répondant à l'intérêt général et respectueuse de l'environnement, des personnels et de leurs conditions de travail.

Nous avons la conviction que la transformation profonde du modèle économique et de production ne se fera que par le renversement de la société capitaliste. Entraîné grâce à l'appropriation collective des moyens de production par les travailleuses et les travailleurs qui les gèreront sous forme de coopérative ou tout autre forme d'organisation collective. De cette manière, ils s'engageront sur la voix de l'émancipation et de la réappropriation du fruit de leur travail. Deux cents ans de construction idéologique capitaliste nous à imposer comme logique qu'ils ne pouvaient pas avoir de travail sans patron car c'est lui qui crée l'entreprise. Nous devons mener la contre-attaque idéologique pour

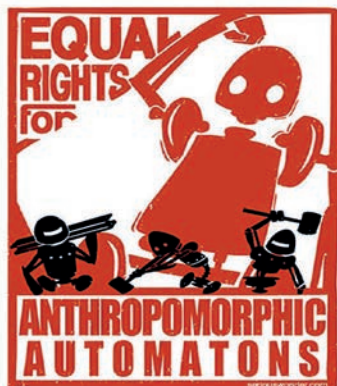
Le numérique et la robotique dans notre quotidien

La crise sanitaire de la COVID-19 a été l'occasion d'un véritable bouleversement du travail, par la généralisation du travail à distance, mais également par de profondes modifications pour celles et ceux qui ont continué à venir sur leur lieu de travail. L'utilisation des outils numériques, des nouvelles technologies a connu une accélération sans précédent à laquelle peu de salarié·e·s étaient préparés.

Beaucoup ont dû travailler à domicile à plein temps, le temps du confinement. Ne plus avoir à se déplacer et subir les embouteillages a souvent été perçu comme une amélioration. Mais on a aussi souvent observé :

- Télétravail sans cadre défini, sans lieu adapté, les salarié·e·s ont parfois dû utiliser leur propre ordinateur, tout en s'occupant des enfants...,

- Frontière entre vie professionnelle et vie privée devenue floue et horaires de travail extensibles,
- Charge de travail accrue, et absence de lien humain entre collègues, usager·e·s, client·e·s,
- Syndicats mis à l'écart.



Au-delà du télétravail, **les technologies numériques sont de plus en plus développées et présentes, et modifient profondément la nature du travail.**

Cette évolution, amorcée depuis plusieurs années, pourrait être fortement amplifiée à l'occasion de la crise actuelle.

droits collectifs et individuels

dans notre quotidien

Notamment dans les services publics où l'on a vu apparaître de plus en plus d'automates, de services en ligne, de procédures dématérialisées, ou dans les domaines de la santé publique avec la télémédecine, le dossier médical électronique et la gestion des données de santé, la robotisation, l'utilisation de l'intelligence artificielle, ...

Les outils ne sont pas neutres.

Ils peuvent asservir le salarié voire le robotiser (par exemple outils déployés dans les centres de logistique d'Amazon), mais ils peuvent aussi lui éviter de se briser le corps (aide à la manutention), l'aider à se débarrasser de tâches répétitives pénibles (double saisie), favoriser la communication et l'échange d'informations entre salarié.es, éviter des déplacements inutiles.

Dans le cas des services publics, les outils numériques peuvent servir à améliorer la réponse aux besoins, adapter le service à la situation de l'usager, éviter de longues attentes... La télémédecine peut par exemple être utile

dans des territoires reculés, isolés.

Pourtant, les outils sont bien souvent conçus sans la participation des salarié·e·s, ni des usager·e·s, qui sont mis devant le fait accompli.

Or, il est très important que les travailleurs·euses et les organisations syndicales, les usager·e·s et leurs représentant·e·s, interviennent le plus en amont possible, dès la définition du cahier des charges.

Il est essentiel pour que ces nouveaux outils servent à améliorer l'efficacité, c'est à dire être utiles à toutes et tous ou pour améliorer la qualité du travail ou le service rendu, et non pour améliorer l'efficience, c'est à dire obtenir un résultat avec moins de moyens, baisser le fameux « coût du travail » et les dépenses publiques.

La conception et la mise en place de ces nouveaux outils et de l'organisation du travail qui l'accompagne, en fonction des intérêts du « management » ou du capital, et dans un but exclusif de

Reprendre la main sur nos

Le numérique et la robotique

gain de productivité, a des effets délétères sur le travail avec une perte de sens généralisée.

On observe une forte déshumanisation : l'efficacité du travail, du service public, n'est plus une fin en soi (a-t-on répondu au besoin de l'utilisateur, du client, de la population ?), ce qui compte est la performance (combien a-t-on reçu d'utilisateurs en une heure ? A-t-on bien respecté les 3 minutes maximum à consacrer à l'utilisateur ?).

On a vu aussi pendant le confinement toutes les difficultés des enseignant·e·s pour faire passer les connaissances à l'ensemble de leurs élèves, sans le contact humain qui permet de détecter les difficultés, les ressentis...

Par ailleurs, se pose également la question de la reconnaissance des qualifications nouvelles mises en œuvre par les salarié·e·s pour mettre en œuvre ces nouveaux outils. Elle est souvent inexistante. Conçus et utilisés avec l'objectif de réduire les coûts, les outils numériques peuvent amplifier les inégalités sociales et

mettre en difficulté des pans entiers de la population : selon que l'on a ou pas le matériel adapté, qu'on sait les utiliser ou pas, qu'on a l'environnement culturel et les connaissances nécessaires pour les utiliser...



Et si c'était ça le cons

On remplace les accueils physiques des services publics par des services en ligne (Ameli, Oui SNCF, Caf...), mais les utilisateurs qui ont les situations les plus compliquées, qui ont le plus besoin d'être aidés et conseillés ne

droits collectifs et individuels

dans notre quotidien

peuvent pas trouver la réponse à leur problème sur ces sites, très pratiques dans le cas général, mais ne pouvant répondre à tout.

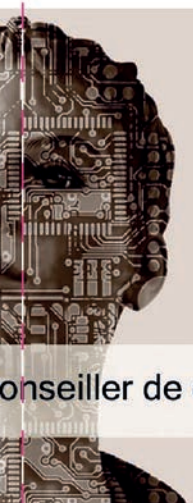
Enfin, les capacités de traitement des ordinateurs permettent main-

d'être mieux soigné, de réagir très rapidement en cas d'urgence. Mais des problèmes éthiques et politiques considérables se posent en ce qui concerne l'utilisation massive des données personnelles à des fins privées (industrie pharmaceutique, assurances, banques, ...).

Le stockage et l'utilisation de ces données doivent être sous maîtrise publique, avec une garantie absolue de confidentialité.

La CGT n'a pas une opposition de principe aux nouvelles technologies, à condition qu'elles servent à améliorer la vie du plus grand nombre. Pour cela, celles-ci doivent répondre aux besoins réels dans le cadre de missions servant l'intérêt général.

Leur mise en place doit être maîtrisée collectivement, et notamment faire l'objet d'un avis des instances représentatives du personnel (CSE, CT, CHSCT...). Il est important que les syndicats s'emparent de ces questions, sans parti-pris, en associant le maximum de salarié-e-s à leurs débats et à leurs interventions. ■



conseiller de demain ?

tenant des progrès étonnants par l'utilisation de quantités de données massives, avec l'intelligence artificielle notamment. Par exemple, pouvoir consulter à distance le dossier médical ou les antécédents peut permettre

D es services publics pour protéger

La crise sanitaire inédite que nous traversons dû à la COVID-19 a fait ressurgir une crise sociale qui pourrait être moindre avec des services publics de qualité, dans tous les territoires, avec des moyens humains et financiers en conséquence.

Avec le recul, on sait que **la crise financière de 2008 a pu être amortie grâce à nos services publics.**

Ils sont donc fondamentaux pour protéger les populations et ne doivent en aucun cas être laissés aux mains des marchés financiers et autres spéculateurs.

Quand on parle de service public, on parle des services publics qui ont des agent-e-s « sous statut » (hôpital public, services de l'Etat, collectivités territoriales, éducation nationale...), mais également des entreprises qui ont des missions de service public

(Sécurité Sociale, santé, gaz et électricité, SNCF, poste...).

Durant tout le confinement, le personnel des services publics a été en première ligne pour répondre aux exigences qui en constituent ses principes : l'égalité, la continuité, l'adaptation et la gratuité.



Avoir des services publics de proximité ou les décisions se prennent au plus proche des citoyennes et citoyens est un gage de ces principes.

droits collectifs et individuels

pour protéger

Les services publics agissent pour répondre aux besoins fondamentaux et pour protéger.

Ils sont à renforcer et à développer, car aujourd'hui encore nous ne sommes pas toutes et tous égaux face à la réponse aux besoins (logement, soin, énergie, transport, éducation, vieillissement...).



Les différentes réformes successives qui viennent morceau par morceau démanteler les services publics vont à l'encontre de la société dont nous avons besoin pour bien vivre et bien vivre ensemble.

Le « statut » des fonctionnaires est une garantie pour les citoyennes et citoyens par les droits et obligations qu'il confère.

Le service public est l'outil qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. L'intérêt général tel que le porte la CGT est d'abord la recherche de la satisfaction des besoins de toutes et tous.

Pour nous, **la finalité, le financement, l'évaluation et le contrôle des services publics sont des enjeux majeurs en matière de démocratie** ■

La syndicalisation pour protéger et conquérir de nouveaux droits

« L'histoire sociale enseigne qu'il n'y a pas de politique sociale sans un mouvement social capable de l'imposer » P. Bourdieu

Si la nécessité du moment est de sortir de la crise sociale et environnementale, quelle place occupe dans cette perspective le syndicalisme ?

La volonté de transformer un ordre économique peut-elle se dispenser de la question de la syndicalisation ?

Pour y répondre, une méthode aussi simple qu'efficace consiste à observer les décisions prises par ceux qui ont au contraire tout intérêt à maintenir, et même approfondir, l'ordre économique actuel.

À chaque fois que s'est développée une politique néolibérale

dans un pays, dont l'objet est de mettre l'État au service du capital, une constance demeure : celle de l'entrave au développement des syndicats. Plusieurs outils ont été utilisés à cette fin.

Tout d'abord, la législation contre le droit syndical.

Dès les années 80, la reconquête des possédants de ce dont ils avaient été dépossédés à l'après-guerre aura systématiquement comme objectif de réduire la puissance des syndicats, en modifiant autant le cadre législatif de l'exercice syndical que les modalités pratiques internes aux entreprises : les droits et moyens que possèdent les représentants des travailleuses et des travailleurs, le périmètre et fonctionnement de l'action de grève, l'embauche, les bénéficiaires des négociations, ...

Tous ces champs ont été remodelés en fonction de l'intérêt des plus riches.

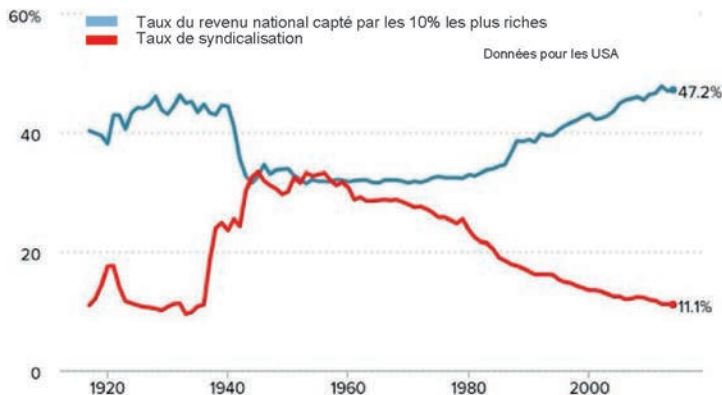
L'organisation de la production a elle-même été pensée en fonction de cet impératif.

droits collectifs et individuels

conquérir de nouveaux droits

Alors que l'affiliation syndicale a chuté, les 10 % les plus riches ont obtenu une part plus importante des revenus.

Appartenance à un syndicat et la part des revenus des 10% les plus riches aux USA, 1917-2014.



Source: Piketty and Saez (2014), Gordon (2013), and Bureau of Labor Statistics Current Population Survey public data series

Economic Policy Institute

L'exemple donné dans l'enquête du BLSCP de 2013, fait la démonstration que **plus le taux de syndicalisation recule** (donc le rapport de force), **plus la fortune des 10 % les plus riches augmente.**

Reprendre la main sur nos

La syndicalisation pour protéger et

D'une part, la transformation du monde du travail à travers les techniques du « new management », qui consiste en une individualisation des réalités du travail, limitant, voire empêchant, une représentation collective de celles-ci et donc la possibilité d'une action également collective.

D'autre part, la refonte des structures du commerce international, en tant que stratégie d'évitement des secteurs productifs organisés syndicalement.

Pourquoi un tel acharnement ?

Le syndicalisme consiste en une démocratisation de la vie économique, élément incontournable d'un régime authentiquement démocratique.

Dans la mesure où le combat syndical se situe sur le lieu du travail, c'est-à-dire à l'endroit même où se crée la richesse, sa présence et son développement sont les conditions nécessaires pour que les travailleuses et les travailleurs conservent une capacité d'intervention sur la distribution de ces richesses, afin de ne pas laisser les choix économiques uniquement aux mains d'une minorité fortunée, et donc au détriment d'une majorité précarisée.



**LE TRAVAIL
PLUSIEURS
VISAGES...
LA CGT A L'**

**SYNDIQUEZ-
VOUS !**

www.cgt.fr



droits collectifs et individuels

conquérir de nouveaux droits



Car le danger est bien celui-ci : l'inégalité des richesses engendre une inégalité politique qui, par la constitution d'une classe oligarchique et endogène, n'aura d'autre fin que de maintenir l'ordre économique tel qu'il existe, indépendamment des conséquences sociales et environnementales, fussent-elles dramatiques.

Un mouvement syndical puissamment organisé est donc une nécessité préalable à la remise en question des privilèges dont disposent les capitalistes.

Mais à condition que ce mouvement demeure lucide sur les relations de pouvoir existantes et suffisamment exigeant sur ses revendications, à l'inverse de l'exemple de la signature le 1^{er} mai, en France, d'un appel commun entre organisations syndicales et le grand patronat qu'est le MEDEF.

Si bien qu'aucune volonté honnête d'une transformation des structures économiques capable d'engager l'humanité sur le chemin du sens et de la pérennité - plutôt que celui de l'absurde et de la rentabilité - ne peut faire abstraction de ce constat : **le syndicalisme en est un maillon essentiel** ■

Protéger tout au long de la vie

Malgré l'amortissement social en œuvre dans notre pays pour faire face aux conséquences sanitaires, économique et sociale de la crise liée à l'épidémie de COVID-19, les difficultés que connaissent les plus fragiles ont été amplifiées et ont mis en exergue la **nécessité de protéger chacun·ne d'entre nous tout au long de la vie.**

Il est indispensable de construire une société solidaire, résiliente, capable d'amortir les chocs de ce type de crises, de préserver la cohésion sociale, de protéger l'ensemble des populations. C'est -à-dire garantir leur revenu quelle que soit leur situation, leur garantir des droits fondamentaux : être soigné, avoir un logement, avoir de quoi manger...

C'est bien l'idée de renforcer et améliorer la Sécurité Sociale pour aller vers une sécurité sociale intégrale, que porte la CGT. C'est adapter au monde d'aujourd'hui

et élargir le principe porté par Ambroise Croizat en 1945 : *« mettre à l'abri les travailleuses et les travailleurs de l'incertitude du lendemain. »*



Une sécurité sociale intégrale devrait prendre en charge à 100% les soins prescrits. En effet, nul ne devrait se priver de soins du fait d'un reste à charge trop important, ce qui est de plus en plus le cas aujourd'hui.

droits collectifs et individuels

de la vie

Elle devrait intégrer le risque de perte d'autonomie. Le coût exorbitant des Ehpad pour les familles étant une situation de discrimination insupportable.

Secu, toujours idée neuve !



Cela permettrait également de mettre les moyens suffisants pour éviter les situations de maltraitance « forcée » qu'on constate de plus en plus, faute de personnel. La Sécurité Sociale devrait intégrer le risque profes-

sionnel et garantir à toutes et tous un revenu en cas de perte d'activité ou d'emploi.

Durant la crise, le dispositif de chômage partiel a heureusement permis de maintenir en partie un revenu aux millions de salarié-e-s dont l'entreprise était à l'arrêt. La Sécurité Sociale professionnelle que nous revendiquons irait beaucoup plus loin : la perte d'emploi ne se traduit pas par la rupture du contrat de travail.

Celui-ci est maintenu, ainsi que le salaire, jusqu'à reclassement effectif au même niveau d'emploi avec transférabilité de tous ses droits (qualification, salaire, ancienneté, formation, protection sociale, etc.).

De la période d'étude jusqu'à la cessation d'activité, tous les droits sont garantis. **C'est ce que nous appelons le Nouveau Statut du Travail Salarié.**

Le financement de cette protection sociale de haut niveau doit être assis sur les cotisations, selon le principe « je cotise selon mes moyens, je bénéficie selon mes besoins ».

A l'inverse de la logique de l'épargne individuelle, c'est un système particulièrement efficace qui joue pleinement son rôle d'amortisseur social, notamment en cas de crise : **la mutualisation des cotisations de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs permet de soigner, d'aider celles et ceux qui en ont besoin à un moment donné.**

Et c'est l'ensemble des habitant-e-s qui doit bénéficier de cette protection. Dans une situation de pandémie, on comprend bien qu'il serait irresponsable de laisser une partie de la population sans moyens pour se protéger, se soigner, se nourrir ou se loger.

Ce serait humainement insupportable, mais c'est également une question de santé publique, avec un gros risque de voir se développer des foyers d'infection, contaminant potentiellement tout le monde par la suite.

En conséquence, pour une société qui se veut résiliente, il est donc impossible de laisser des gens sans statuts, sans droits : il

faut régulariser l'ensemble des personnes sans-papiers.

Dans le même ordre d'idée, il faut garantir un droit au logement et à l'alimentation effectif : personne ne doit se trouver à la rue, personne ne doit souffrir de la faim.



De même, il est nécessaire de garantir un revenu aux étudiant-e-s leur permettant de vivre et de suivre leurs études sans être contraint à une activité parallèle pour financer leurs études.

L'émancipation des travailleuses et des travailleurs passe obligatoirement par une école et une culture émancipatrice ■

droits collectifs et individuels

de la vie

AUTOGESTION & ÉMANCIPATION



VEND
6
 NOV

Co-organisé par Mix' Arts, la CGT et Solidaires

THÉÂTRE

1336 (PAROLE DE FRALIBS)

Une aventure sociale racontée par Philippe Durand
Production créée à La Comédie de Saint-Étienne

19h30

TARIF

Prix Libre, sur réservation

À LA BOURSE DU TRAVAIL

32 Avenue de l'Europe
38100 Grenoble

Bar & Buffet sur place

Buffet à 19h30 - Spectacle à 20h

Infos et réservations sur www.mixarts.org

Sortir de la crise sanitaire, so- ciale et envi- ronnementale

Pour la CGT, il y a urgence à sortir de la domination du capital sur l'humain et l'environnement. On ne répondra pas aux enjeux économiques, sociaux, écologiques, sanitaires et démocratiques si on se contente de changer le système à la marge sans remettre radicalement en cause les choix politiques dans les entreprises, ou gouvernementaux, qui ont rendu possible le désastre actuel.

C'est bien d'un nouveau mode de production, de répartition et d'échanges des richesses qu'il nous faut construire tous ensemble. Il est urgent de construire de nouveaux liens entre les êtres humains et un nouveau rapport de ceux-ci avec la nature.

Pour cela la CGT avance de nombreuses propositions :

- Une activité économique ambitieuse développant les filières en territoires privilégiant une

économie circulaire, de proximité, répondant aux besoins sociaux et préservant l'environnement,

- La nationalisation et l'appropriation sociale des secteurs clé (énergie, transports, pharmaceutique, banques et communications...),
- Le renforcement du service public dans les territoires,
- Le renforcement et l'élargissement de la Sécurité sociale (100 % sécu, retraite à 60 ans, chômage),
- Le rétablissement et renforcement des prérogatives des instances représentatives du personnel et de nouveaux droits pour les salarié·e·s et leurs représentant·e·s,
- La création du Nouveau Statut du travail salarié pour sécuriser l'emploi et la vie.

Pour aller plus loin...

Le progrès social et environnemental c'est possible et urgent !



droits collectifs et individuels

sociale et environnementale

Pour aller plus loin...

Plan de sortie de crise



PLUS JAMAIS CA !

34 MESURES POUR UN
PLAN DE SORTIE DE CRISE

Proclamation (Proclamation)

- L'extension et gratuité de l'offre de transport public,
- La réduction du temps de travail avec la mise en place des 32 heures et de la 6^{ème} semaine de congés payés, pour travailler tous, mieux et moins,
- La hausse du SMIC, des salaires, des pensions et des minimas sociaux.

Concernant le secteur de la santé, la CGT agit pour :

- La recherche et la production pharmaceutique qui doit devenir un véritable service public (la production de molécules et des réactifs doit être relocalisée et faire l'objet de coopération entre les pays),
- Des moyens pérennes pour la recherche placée en de-

hors de la rentabilité économique et des exigences de résultats à court terme notamment pour la lutte contre les maladies et les risques de pandémie,

- Des moyens pour la prévention, la santé au travail et le rétablissement des CHSCT,
- La création d'emplois et des moyens matériels pour l'hôpital public et l'accueil des personnes âgées.

« Durant le confinement le pays n'a tenu que par la force du travail des petites mains et des plus précaires.

Plus que jamais nous revendiquons le pouvoir de décisions par les travailleuses et les travailleurs ! » ■

Pour aller plus loin...

Repères revendicatifs de la CGT

**REPERES
REVENDEICATIFS**

Mises à jour : CCN des 17/18 novembre 2015, des 15/16 mars 2016
et des 6 et 7 février 2018



UNIONS LOCALES C.G.T. DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

UL CGT du Grésivaudan -

04.76.71.25.48 - Espace Bergès -
avenue des papeteries - 38190 VIL-
LARD BONNOT

e-mail : ulcgtgresivau-
dan@wanadoo.fr

Permanences syndicales : Mardi de
9h à 12h, jeudi de 14h30 à 17h

UL CGT BOURGOIN-JALLIEU

04.74.93.26.52 - 2 Rue de Funas-
38300 - BOURGOIN JALLIEU

e-mail : cgt.bj@wanadoo.fr

Accueil permanence : lundi de 14h à
18h30 - jeudi 17h à 18h30 - vendre-
di 9h-11h30 / 14h-17h

UL CGT FONTAINE - 04.76.53.18.50

- « le Germinal » 17 bis, rue de la
Liberté - 38600 - FONTAINE

e-mail : cgt.fontaine@wanadoo.fr

Accueil syndical permanence : mardi
soir sur rendez-vous et le jeudi de
17h30 à 19h

UL CGT GRENOBLE -

09.67.25.48.90 - 32 avenue de l'Eu-
rope - 38030 GRENOBLE Cédex 2
e-mail : ulgrenoble@cgtisere.org

Secrétariat : mardi et mercredi de
8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Accueil syndical à distance : juri-
dique38@cgtisere.org

UL CGT LA TOUR DU PIN

09.61.21.21.00 - 28 Bd Gambetta -
38110 - LA TOUR DU PIN

e-mail : ul.latourdupin@wanadoo.fr

Permanence accueil syndical : lundi
- mercredi - jeudi de 9h à 12h et de
14h à 17h30

UL CGT LA MURE - 06.83.17.29.21 -

1 rue Montante - 38350 - LA MURE

e-mail : ulcgtlamure@orange.fr

UL CGT ROUSSILLON -

09.63.61.63.59 / 06.81.92.10.58 -

Foyer Henri Barbusse - 38150 -

ROUSSILLON

e-mail : ulcgt.roussillon@wanadoo.fr

UL CGT SAINT EGREVE -

04.76.75.62.30 - 29 rue des Glai-
reaux - 38120 - SAINT-EGREVE

e-mail : cgt@ch-saint-egreve.fr

UL CGT SAINT MARCELLIN -

04.76.38.59.78 - 9 rue Colombier -

38160 - SAINT MARCELLIN

e-mail :

ulcgt.saintmarcellin@orange.fr

Permanence : le jeudi de 17h à 19h

UL CGT SAINT MARTIN D'HERES

04.76.60.74.47 - 17 rue Marceau

Leyssieux - 38400 St MARTIN

D'HERES

e-mail : ulcgtsmh@numericable.fr

Permanence syndicale : jeudi de

13h30 à 18h

droits collectifs et individuels

en Isère

UNIONS LOCALES C.G.T. DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

UL CGT PONT DE CHERUY

04.78.32.30.41 - Paul VERA - 3 rue Gramont - 38230 - Pont de Chéruf
e-mail : ulcgtpontdec@orange.fr
Permanence syndicale : mardi de 17h à 18h30

UL CGT PONT DE CLAIX -

04.76.45.65.04 - Ancienne Ecole Taillefer - 21 avenue du Maquis de l'Oisans - 38800 - PONT DE CLAIX
e-mail : ul.cgt38800@gmail.com
Permanence syndicale :

UL CGT VIENNE - 04.74.85.82.51 -
Maison des Syndicats - 2 chemin des Aqueducs - 38200 - VIENNE
e-mail : cgt.vienne@wanadoo.fr
Permanence syndicale : lundi et vendredi ou sur rdv
Permanence droit du travail : jeudi matin 9h-12h

UL CGT VILLEFONTAINE -

04.74.96.20.33 - Parc du Vellein - Avenue du Driève - 38090 - VILLEFONTAINE
e-mail : cgt.villefontaine@orange.fr
Permanence juridique : mercredi de 14h à 16h30

UL CGT VIZILLE/OISANS -

04.76.68.13.38 / 06.36.72.19.52 - 77 Rue Argoud - 38220 - VIZILLE
e-mail : unionlocalecgtvzille@wanadoo.fr
Accueil syndical permanence : samedi et dimanche de 10h30 à 13h

UL CGT VOIRON - 04.76.05.09.85 -

Bourse du travail - Place Jacques Antoine Gau - 38500 - VOIRON
e-mail : union-local.cgt@orange.fr
Accueil des salariés : le jeudi sur rendez-vous
Pour les syndicats : tous les jours, sur rendez-vous



DE L'ARGENT POUR LA SANTE,



SALAIRE

EMBAUCHES

**Union
Départementale
CGT Isère**

32, avenue de l'Europe
38030 Grenoble cedex 2
Tel : 04.76.09.65.57
Courriel : accueil@cgtisere.org
Web : <http://www.cgtisere.org/>

PAS POUR LES ACTIONNAIRES

**la
cgt**

ISERE

125KE

Syndiquez-vous !